

ABONNEMENT.

Saumur :  
 12 an. . . . . 30 fr.  
 six mois . . . . . 16  
 trois mois . . . . . 9  
 Poste :  
 En av. . . . . 35 fr.  
 six mois . . . . . 18  
 trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . . 20 c.  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
 Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées,  
 sauf restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal la veille de la repro-  
 duction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

4 Octobre 1883.

BULLETIN

M. le vice-président du conseil reçoit de-  
 puis quelques jours tous les députés répu-  
 blicains présents à Paris et insiste beaucoup  
 pour qu'ils disent à leurs collègues de le  
 venir voir dès leur retour.

Il paraît que ces entrevues ont surtout  
 pour but d'engager les députés à bâcler  
 promptement la session extraordinaire et à  
 ne point permettre aux perturbateurs de  
 tuer dans l'œuf la trêve des confiseurs.

Les seuls projets que le gouvernement  
 annonce pour la rentrée sont : le projet sur  
 le droit d'association qui sera déposé par  
 M. Martin-Feuillée et M. Waldeck-Rous-  
 seau ; le projet sur les incompatibilités et le  
 cumul promis par le gouvernement avant  
 les vacances ; et enfin un projet remaniant  
 le budget de la justice pour le mettre en har-  
 monie avec la nouvelle situation créée par  
 la réforme judiciaire, autrement dit la carte  
 à payer des exécutions et des charrettes ju-  
 diciaires de M. Martin-Feuillée.

Evidemment tout cela ne prendra pas  
 beaucoup de temps ; mais nous avons d'au-  
 tre pain parlementaire ou soit disant tel  
 sur la planche : le budget d'abord, et pour  
 si peu de chose qu'il entre dans les préoccu-  
 pations de la majorité républicaine, il faut  
 bien compter un mois pour qu'il soit voté  
 par les deux Chambres ; puis il y a pas mal  
 de projets politiques déposés et soumis à  
 l'examen des commissions, plusieurs même  
 sont à l'état de rapports sur le fond et tout  
 prêts à être mis en discussion ; de ce nom-  
 bre sont les projets sur l'armée, les institu-  
 tions judiciaires, l'enseignement primaire.

Enfin, M. Ferry ne peut raisonnablement  
 espérer qu'il n'aura pas, tant au Sénat qu'à  
 la Chambre, quelques interpellations sur  
 la Tunisie, le Tonkin, la Chine, la réception

du roi d'Espagne. M. Rochefort les ré-  
 clame. M. Wilson y pousse. MM. Barodet,  
 Lockroy, Douville-Maillefeu, en ont déjà  
 promis quelques-unes. Bref, nous croyons  
 bien qu'en dépit des négociations de M.  
 Jules Ferry, la session extraordinaire ne  
 finira qu'avec l'année et que la trêve des  
 confiseurs sera, comme ses devancières, une  
 prise d'armes dont l'industrie et le com-  
 merce paieront les frais.

L'ÉLECTION DE VAUCLUSE.

Les manifestations contre le roi d'Espa-  
 gne ont fait oublier les élections qui ont eu  
 lieu dimanche dans la circonscription d'Apt.  
 Dans cette élection, le gouvernement vient  
 de subir un échec qui lui est bien plus sen-  
 sible que si un conservateur avait été élu.

Le citoyen Laguerre, radical intransi-  
 geant, hérite du siège de M. Naquet devenu  
 sénateur. Tout a été mis en œuvre pour faire  
 réussir le candidat opportuniste. Ce dernier  
 a été soutenu avec la dernière violence non-  
 seulement par l'administration, mais par la  
 presse officieuse, tandis que le candidat ra-  
 dical était combattu à outrance. Le gouver-  
 nement voulait un triomphe, il remporte une  
 défaite complète.

L'élection d'Apt, succédant à celles de  
 Châlon-sur-Saône et de Paris, a plongé les  
 opportunistes dans un étonnement profond.

Le citoyen Naquet croyait faire une ha-  
 bile manœuvre en lâchant son siège de dé-  
 puté pour augmenter, en sa personne, la  
 quantité opportuniste du Sénat. J'ai 7,000  
 voix à Apt, disait-il, je les donne à Delpech,  
 opportuniste comme moi. Delpech a essayé,  
 en effet, de les prendre, mais c'est l'intransi-  
 geant Laguerre qui en a cueilli la plus grosse  
 part et qui succède à Naquet.

Ainsi l'opportunisme propose, et c'est la  
 folie révolutionnaire qui dispose.

Dans cette série d'aventures électorales,  
 la révolution suit logiquement son cours.  
 Un journal républicain modéré, qui est en  
 train de comprendre les absurdités républi-  
 caines, le *National*, disait lundi en parlant

de cette élection d'Apt : « Mais tout est donc  
 possible ? » Parbleu ! si tout est possible !  
 ce qui serait surprenant ce serait que tout  
 ne fût pas possible.

A-t-on jamais vu l'esprit révolutionnaire,  
 dit progressif, s'arrêter sur le chemin des  
 exagérations ?

Est-ce que le radical de la veille n'est pas  
 toujours devenu le réactionnaire du lende-  
 main ?

Est-ce que le *National* et quelques autres  
 journaux républicains parlent aujourd'hui  
 comme ils parlaient sous la présidence du  
 maréchal de Mac-Mahon ?

Non, la masse républicaine se divise en  
 deux parts qui tendent à s'éloigner de plus  
 en plus. L'une suit l'élan donné et ne s'ar-  
 rête que lorsqu'elle se sera cassé les reins  
 dans le fossé ; l'autre essaie de retourner  
 en arrière, parce qu'elle est effrayée du train  
 que lui font suivre les fous qu'elle a déchai-  
 nés.

Autre phénomène qui se produit tou-  
 jours : à mesure que les violents prennent  
 la corde dans cette course furibonde, le  
 nombre des électeurs votants diminue à vue  
 d'œil. Le sieur Laguerre, comme les deux  
 élus qui viennent de le précéder, ne repré-  
 sente pas le quart des électeurs inscrits.

L'immense majorité de la France raison-  
 nable abandonne les urnes. C'est une abdi-  
 cation temporaire qui indique une lassitude  
 universelle.

En même temps, tout est à la débandade  
 dans les régions gouvernementales.

Evidemment, ces convulsions nous an-  
 noncent la fin prochaine de la troisième Ré-  
 publique, car elle a tous les symptômes  
 maladiques de ses aînées.

Il nous reste à souhaiter que cette heu-  
 reuse délivrance ait lieu le plus tôt possi-  
 ble.

C'est d'ailleurs la pensée secrète, nous en  
 sommes persuadés, du *National* et autres  
 républicains désabusés par les insanités de  
 la démagogie et par l'impuissance des diri-  
 geants.

Chronique générale.

M. JULES FERRY A L'ÉLYSÉE.

Un conseil des ministres devait être tenu  
 mardi matin. Mais ce qu'on appelle la ques-  
 tion Wilson n'ayant pas encore été résolue,  
 M. Jules Ferry a jugé plus convenable de  
 traiter cette question dans un entretien seul  
 à seul avec M. Grévy.

Après une conversation avec quatre de  
 ses collègues, MM. Challemel-Lacour, Wal-  
 deck-Rousseau, Raynal, et l'amiral Pey-  
 ron, au ministère de l'instruction publique,  
 M. Jules Ferry s'est rendu à l'Élysée.

M. Grévy semblait très-abattu. Il n'a op-  
 posé à la vivacité de M. Jules Ferry qu'une  
 insurmontable force d'inertie.

M. Ferry avait apporté quelques numéros  
 de la *Petite France* et de la *France*, dont les  
 informations sont dirigées par un journal-  
 liste qui, de notoriété publique, reçoit des  
 inspirations et des communications de M.  
 Wilson. M. Jules Ferry a demandé à M.  
 Grévy s'il jugeait conforme à sa position  
 constitutionnelle que son gendre, qui vit  
 sous le même toit que lui, continuât à in-  
 spirer des journaux hostiles à la politique de  
 son ministère.

M. Grévy a invoqué ses sentiments de fa-  
 mille, disant qu'on ne pouvait pas, à son  
 âge, exiger qu'il se séparât de sa fille, et  
 que le départ de M. Wilson entraînerait celui  
 de M<sup>me</sup> Alice Wilson.

Le Président a plaidé encore pour l'indé-  
 pendance politique absolue de son gendre,  
 qui, pour demeurer sous le même toit que  
 lui, n'en était pas moins libre de défendre,  
 comme tout citoyen, la politique qui lui  
 semblait la meilleure et la plus profitable au  
 pays. M. Jules Ferry ayant objecté que M.  
 Wilson compromettait le Président, M. Gré-  
 vy répondit qu'il s'étonnait de trouver un  
 semblable argument dans la bouche d'un  
 ministre à qui il avait donné tant de prou-  
 ves de correction constitutionnelle.

M. Ferry repartit qu'il n'avait aucune-  
 ment l'intention de violenter les sentiments

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE PETIT BOITEUX

1

Un soir du mois d'octobre 1848, un petit garçon  
 de huit à dix ans, maigre et boiteux, vêtu de hail-  
 lons, suivait la route qui conduit au village lorrain  
 des Bruyères.

Parfois, il s'arrêtait, se retournait, prêtait un  
 instant l'oreille à ces mille rumeurs confuses qui  
 sortent des hameaux, des forêts et des champs, et  
 qui se confondent et s'assourdisent dans la pro-  
 fondeur des lointains ; puis, baissant la tête, il re-  
 prenait sa marche.

A l'entrée du village, on voyait sur la gauche du  
 chemin, au milieu d'une vaste pièce de terre,  
 moitié jardin, moitié verger, close de murs et de  
 haies, une maison bourgeoise d'apparence confort-  
 able.

Deux hommes, le maître et le domestique, er-  
 raient le long des plates-bandes, cueillent ici une  
 grappe de raisin oubliée sur la treille, recouvrent  
 la de feuilles mortes, en prévision de la gelée, des  
 légumes, des fleurs et des plantes.

Une femme d'une trentaine d'années, qui parais-

sait en avoir à peine vingt-cinq, était assise auprès  
 de la grille et lisait.

Les soirées devenaient fraîches et les nuits froi-  
 des. Il y avait pourtant un peu de soleil encore.  
 Quelques rayons égarés dessinaient, sur le jardin  
 et sur le verger, comme de grandes figures d'or  
 pâle, remontaient jusqu'à la maison et en faisaient  
 luire les vitres claires.

L'enfant examina tout cela ; puis, clopin-clopant,  
 sans trop de hardiesse, mais sans timidité, il s'ap-  
 procha de la jeune femme :

— Bonsoir, madame, lui dit-il.

Elle le regarda avec douceur :

— Bonsoir, mon petit ami.

— Est-ce que vous n'auriez pas besoin d'un...  
 ouvrier ? ajouta-t-il.

La dame sourit.

— Un ouvrier... à ton âge ?

— C'est que, voyez-vous, madame, il faut bien  
 que je travaille pour gagner ma vie maintenant. Je  
 suis tout seul. Ils m'ont chassé.

— Qui donc ?

— Mes parents.

Et après un gros soupir, il reprit :

— Je voyageais avec eux. Ils sont vanniers ambu-  
 lants. Ils font des paniers, des corbeilles, avec de  
 l'osier et des joncs ; ils font aussi des chaises  
 rustiques. Ma sœur aînée est très-adroite.

Il tira de sa poche une bourse faite d'une gue-

nille d'étoffe imprimée, dans laquelle sonnait quel-  
 que monnaie ; il la jeta en l'air et la rattrapa avec  
 une dextérité de singe.

— Elle m'a donné six sous, poursuivit-il ; mais  
 je ne voudrais pas les dépenser ; il faut donc bien  
 que je travaille.

Le babil de ce philosophe haut comme une botte  
 intéressait la jeune femme.

— Pourquoi donc, lui demanda-t-elle, tes pa-  
 rents t'ont-ils chassé ?

— Une idée... Il n'y a que six mois que je  
 marche sans béquilles et je ne leur ai jamais rendu  
 beaucoup de services. Ce matin, nous étions à Presles,  
 à une lieue d'ici. Notre voiture était sur la route et  
 notre âne dans un pré. Des gendarmes sont venus ;  
 ils ont forcé papa à s'en aller plus loin. Papa se  
 mit en colère ; il n'osa rien dire aux gendarmes ;  
 mais il prit son fouet, courut sur moi et me cria  
 que s'il me revoyait jamais, il me casserait l'autre  
 jambe... comme il m'avait déjà cassé la première.

— Et tu es parti tout droit devant toi ?

— Oh ! non, madame. J'ai suivi de loin la voi-  
 ture. Toujours j'espérais que papa se calmerait,  
 qu'il me rappellerait. Il n'est point méchant quand  
 il ne boit pas d'eau-de-vie. Il sait toutes les chan-  
 sons du pays vosgien, et il me les apprenait... Il ne  
 m'a pas rappelé.

Une larme coula sur la joue de l'enfant ; mais il  
 l'essuya vivement comme s'il en eût été honteux.

— Ma sœur aînée a pu s'échapper un instant  
 pendant que la voiture traversait un bouquet de  
 bois : « Va ! mon pauvre petit Charles, me dit-elle,  
 en me donnant cette bourse ; quitte-nous ; tu  
 seras plus heureux ailleurs, si tu te conduis bien ;  
 il y a déjà longtemps que papa cherche à se débar-  
 rasser de toi ». Là-dessus, elle m'a embrassé en  
 pleurant ; j'ai pleuré un peu aussi et je me suis  
 mis en route en tournant le dos à mes parents.  
 Voilà, madame ! Si vous voulez m'occuper... Je ne  
 suis pas gourmand. Un peu de soupe me suffit, et  
 pour me coucher, un peu de paille dans un coin  
 de l'écurie.

Le récit de l'enfant semblait avoir touché la  
 jeune femme. Elle courut à son mari et revint au  
 bout de quelques minutes.

— Suis-moi, mon ami, dit-elle à l'enfant.

— Vous voulez donc ?

— Je veux d'abord t'empêcher de mourir de  
 faim et de froid. Viens !

Elle le fit entrer dans le jardin ; puis, après avoir  
 repoussé la porte de la grille :

— Pierre, dit-elle au domestique, conduisez ce  
 brave petit garçon à la cuisine, et ayez soin de lui.

Pierre prit l'enfant par la main et ils disparu-  
 rent ensemble sous les arbres. La jeune femme alla  
 se suspendre au bras de son mari, et continuant la  
 conversation commencée :

— Tu verras, dit-elle, quand il aura des vête-

de famille du Président de la République, ni de contester à M. Wilson la liberté de son attitude politique. Au nom du gouvernement, il demanda seulement que le Président imposât à son gendre plus de discrétion dans ses relations avec la presse. Enfin, M. Ferry parla d'un gage qu'il dit être indispensable à lui et à ses collègues. Ce gage est l'acceptation, par M. Grévy, de la démission de M. Thibaudin.

D'après nos informations, M. Grévy aurait fait le sacrifice de Thibaudin afin de conserver auprès de lui son gendre et surtout sa fille, M<sup>me</sup> Alice Wilson.

On met en avant pour le ministère de la guerre les noms des généraux Campenon, Lewal et Février, commandant du 6<sup>e</sup> corps d'armée.

Quant à M. Thibaudin, son rêve est d'être le pivot de la prochaine combinaison ministérielle : en effet, grâce à son abstention opportuniste, il n'est pas englobé dans la réprobation qui pèse sur ses collègues.

Attendons-nous donc à un ministère Thibaudin, dans lequel entreraient MM. de Freycinet, Devès et Goblet.

Un conseil de cabinet s'est tenu ce matin sous la présidence de M. Ferry ; c'est seulement samedi prochain que le conseil des ministres se réunira à l'Élysée, sous la présidence de M. Grévy.

\*\*\*

La *Petite France*, organe officiel de M. Wilson, rendant compte de ce qui s'est passé lorsque le roi d'Espagne s'est rendu à la chapelle des catéchistes de Sainte-Clothilde pour assister au service divin, consigne cette remarque :

« Aucune manifestation hostile n'a eu lieu ; la foule a observé l'attitude la plus parfaite. Seul, un individu qui criait : « A bas Grévy ! » a été arrêté. »

Si cet individu avait crié : « A bas Alphonse ! » comme ceux de la gare du Nord, ont l'eut laissé libre, comme l'ont été ceux qui ont proféré cette injure à l'arrivée du Roi. C'est ce que les républicains du pouvoir appellent la justice distributive.

\*\*\*

CAUBET LE VÉNÉRABLE. — On nous affirme, dit le *Figaro*, qu'à la suite des désordres qui ont marqué le passage du roi d'Espagne, M. Jules Ferry a demandé à M. Caubet, chef de la police municipale, de donner sa démission.

M. Caubet a refusé.

Sur l'insistance du ministre, M. Caubet aurait fait observer qu'étant vénérable d'une loge maçonnique où M. Jules Ferry n'est que simple frère, c'est à lui à commander et non à obéir.

Nous demandons un démenti avec preuves.

\*\*\*

Le bruit court à la Bourse et sur les boulevards, dit le *Paris*, que le sultan Abd-ul-Hamid s'est empoisonné ou a été empoisonné.

\*\*\*

ments propres et qu'il se sera reposé.

Le mari était un homme d'une quarantaine d'années, blond, grand et vigoureux, un type de la vaillante et joyeuse race lorraine.

— Ce que tu fais est bien fait, ma chère Hélène, répondit-il, et je ne me permettrai pas de te demander à quoi ce bambin pourra nous être utile.

— Oh ! Georges, voilà un mot bien dur. Est-ce qu'une bonne action est jamais inutile ?

— Non, sans doute. Aussi, n'est-ce point une objection que je fais, mais une simple question. Tu n'es pas assez marquiso pour avoir un page ; je ne suis pas assez anglomane pour avoir un groom. Au reste, quand ce ne serait pour toi qu'une simple fantaisie, je n'ai qu'à m'incliner.

— Tu es le meilleur des hommes.

— Quand je cède à tes caprices, n'est-ce pas ?

— Tu y cèdes toujours.

— Bien ! Alors allons voir mon groom.

— Allons voir mon page.

II

A un mois de là, Pierre causait au coin du feu avec Claudine, la vieille cuisinière.

— Voyez-vous, disait-il, M. et M<sup>me</sup> Héloin sont trop bons. Depuis que ce petit boiteux est ici, le tapage emplit la maison. Il rit, il chante, il piaille, il descend les escaliers en sautant, il se roule sur le plancher, il se suspend aux arbres...

Le compte rendu de l'opinion de la presse anglaise sur la journée parisienne du 29 septembre, se résume par ce dernier mot de l'article de la *Saint-James-Gazette* :

« La France cessera d'être une République, ou elle cessera d'exister. »

\*\*\*

Il est absolument faux que M. Wilson ait été prié d'aller faire un petit voyage à l'étranger. Le seul voyage qu'il ait entrepris ce personnage est une course aux lièvres et aux chevreuils à Rambouillet, en compagnie de son beau-père. M. Grévy ayant pu, grâce aux gentilles des carrières d'Amérique qui ont, on le comprend sans peine, décidé le roi Alphonse XII à abrégier son voyage, réaliser quelques économies de réceptions, aura payé cette petite partie de plaisir à son gendre, comme témoignage de satisfaction.

\*\*\*

LES CHEFS DE GARE FEMMES.

Une décision assez curieuse est, sans contredit, celle qui vient d'être prise par le directeur de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M.

A l'avenir, les gares des petites localités sur les sections à voie unique seront desservies par des agents du sexe féminin qui feront fonctions de chef de gare.

Les nouveaux agents porteront une robe de couleur foncée et un brassard avec les lettres P.-L.-M.

LA RÉVOLUTION D'HAÏTI.

De graves nouvelles nous arrivent de Port-au-Prince. Le général Salomon, abandonné de toutes ses troupes, de tous ses généraux, est à peu près réduit à son palais présidentiel, au fort de Port-au-Prince et à ses bandes de piquets ou bandits noirs des montagnes. Aussi les intérêts et la vie de nos nationaux de Port-au-Prince courent-ils de grands dangers.

Le ministre de la marine et des colonies a télégraphié au gouverneur de la Martinique de faire activer les réparations que nécessite le *Rigault-de-Genouilly*, de façon à ce que ce croiseur puisse se rendre, le plus promptement possible, à Haïti, pour la protection de nos nationaux.

Le *Chasseur* et le *Rigault-de-Genouilly* séjourneront à Haïti aussi longtemps que la situation l'exigera.

Le ministre de la marine a reçu du consul de Saint-Thomas la dépêche suivante, donnant des détails sur l'insurrection de Port-au-Prince :

« Une émeute des hommes de couleur aurait éclaté, le 22 septembre, à Port-au-Prince.

» Les noirs, fortement excités, se seraient livrés à des voies de fait contre les négociants étrangers.

» Il y a eu pillage, incendie, mort.

» Les légations ont été protégées à grand-peine par les armes de leurs marines respectives.

— C'est de son âge, mon pauvre Pierre.

— Je n'ai jamais été comme cela.

— Toi, c'est différent. Tu as toujours été comme la marmotte des petits Savoyards... engourdi. Moi, à dix ans, on ne pouvait pas me tenir. Je gambadais comme une chevrete... Tiens ! Verse donc une cuillerée de graisse sur ce gigot. Tu le laisses brûler.

— N'importe, mère Claudine ! Ce n'est pas du monde comme nous, ce petit sauvage-là. C'est né au milieu des sapins des Vosges, dans la carriole d'un bohémien. Un jour, tous ces camps-volants viendront s'abattre ici...

Il poussa un gros soupir et poursuivit :

— On était si tranquille auparavant ! C'est Bealzé-buth en personne que cette petite créature.

— Ah çà ! Qu'est-ce qu'il t'a donc fait ?

— Tenez ! Il est quatre heures et demie. L'entendez-vous ? Il revient de l'école et voilà le sabbat qui recommence.

La porte de la cuisine s'ouvrit avec fracas et se ferma de même. L'enfant entra comme un tourbillon, et avant que Pierre se fût retourné, il sentit quelque chose tomber sur lui. C'était le petit boiteux qui avait fait un bond et s'était mis à califourchon sur ses épaules.

Pierre était un robuste paysan de trente à trente-cinq ans. Il eût pu servir d'affût à une pièce d'artillerie. Il n'en poussa pas moins un grognement

» Les désordres n'ont cessé qu'après la menace de bombardement contre les forts et palais.

» L'avis français le *Chasseur* a recueilli 480 réfugiés.

» L'accord est complet entre tous les consuls et les navires de guerre présents. »

## ÉTRANGER

ESPAGNE. — On télégraphie de Madrid, 3 octobre, matin, que la réception faite au Roi, en route depuis la frontière, et dans la capitale, a pris la proportion d'une manifestation nationale et patriotique fort vive, grâce au langage de la presse de tous les partis monarchiques et de quelques organes indépendants, comme *El Imparcial*.

L'élément populaire a mêlé les cris de : Vive l'Espagne ! aux cris de : Vive le Roi !

Quoique hier, devant le palais, aucun cri hostile à la France n'ait été prononcé, les mesures prises par le gouverneur civil, comte Xiquena, autour de l'ambassade, et le déploiement de la garde civile, ont empêché le renouvellement des manifestations tentées la veille, et on a abandonné le projet de sérénade devant les légations austro-allemande et belge, auquel renoncèrent les membres de la gauche dynastique devant l'opposition catégorique de M. Moret.

La manifestation a obtenu le concours de tous les partis monarchiques et de l'élément militaire, représenté par plus de 2,500 officiers.

30,000 personnes de tout rang ont été admises à défilé devant le Roi, à l'intérieur du palais.

*El Imparcial* et *El Liberal* se font l'écho des bruits persistants dans les cercles politiques, que l'Allemagne fera sentir son opinion dans le conflit qui existe entre les gouvernements français et espagnol, au sujet de la manifestation des intruséants de Paris, et ils ajoutent que le gouvernement de Madrid ne se déclare pas satisfait par les notes officieuses dans la presse française.

Un groupe de Français, portant un crêpe noir au bras, a parcouru la ville et a été accueillie très-sympathiquement par la population. Les Français sont ensuite allés à la gare et, au moment de l'arrivée du Roi, ont crié : Vive l'Espagne ! Vive le Roi !

Plusieurs membres notables de la colonie française sont allés voir M. Sagasta pour protester contre les insultes dont le roi Alphonse a été l'objet à Paris. Ils ont dû se réunir hier soir mercredi pour organiser une manifestation collective dans le même sens.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 3 octobre.

La Bourse est de plus en plus faible, la réaction s'accroît sur les rentes, qui entraînent le reste du marché : le 4 1/2 0/0 1883 recule de nouveau de 107.70 à 107.50 pour clôturer à 107.60 ; le 3 0/0 de 78.02 à 77.55, c'est une véritable débâcle.

Nous rappellerons à nos lecteurs que nous les avons, à différentes reprises, prévenus de ce qui arrive aujourd'hui. Mais poursuivons notre revue des principales valeurs, que nous retrouvons, presque toutes, en nouvelle et sensible réaction.

La Banque de France tombe de 5,390 à 5,260 et termine à 5,275. La Banque de Paris fléchit à 930. Le Crédit Foncier recule de 1,255 à 1,230 pour terminer à 1,237.50.

Seules les Obligations Foncières Nouvelles résistent et se tiennent comme précédemment à 349 les libérées ; les Communales 1880, à 452.75.

Le Panama, qu'on avait essayé de relever à 485, retombe à 482. Les obligations anciennes sont plus affectées encore et reculent jusqu'à 415 ; quant aux nouvelles, il n'en est pas question. Le cours absolument nominal est 1 fr. 25 de perte sans acheteur.

On voit que le marché est loin d'escompter le succès de l'émission qui a lieu aujourd'hui et qui se présente dans de bien mauvaises conditions.

Les Chemins faiblissent également : le Lyon de 1,380 à 1,365, le Nord à 1,820, le Midi à 1,135.

Le Suez participe à la réaction générale et recule à 2,360.

Les fonds d'États étrangers ne sont pas épargnés non plus.

L'Italien recule à 90.70 ; la Rente Espagnole qu'on avait essayé de relever à 58, retombe à 57 13/16.

Ce sont principalement les ventes du comptant qui influent aujourd'hui sur l'ensemble général de la cote ; jusqu'à ce jour, seule la spéculation bien avisée avait pris ses positions à la baisse, maintenant c'est le portefeuille alarmé par la situation générale qui vend ces titres.

La tendance en clôture reste faible.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Ecole de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> territorial à Saumur.

### CONCOURS GÉNÉRAL

DE FIN D'ANNÉE

Au champ de Tir de Terrefort

Les dimanches 7 et 14 octobre 1883, de 9 à 11 heures du matin.

CIBLE A. — Prix du ministre de la guerre.

Pour MM. les officiers de la réserve et de l'armée territoriale, faisant partie de la Société.

Un revolver avec sa boîte.

CIBLE B. — Prix du ministre de la guerre.

Pour les sous-officiers et soldats de la réserve et de l'armée territoriale, faisant partie ou ne faisant pas partie de la Société, mais appartenant au 70<sup>e</sup> territorial ou domiciliés dans l'une des communes de la circonscription territoriale du régiment ou de l'arrondissement de Saumur.

1. Un cor de chasse en argent doré, avec chaînette en argent.

2. Un cor de chasse en argent, avec chaînette en argent.

3. Un cor de chasse en argent, avec chaînette en argent.

Plus six mentions honorables.

CIBLE C. — Prix de l'Ecole de Tir du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie à Tours.

Pour les Sociétaires de l'Ecole de Tir de Tours et de l'Ecole de Tir de Saumur.

Une médaille de vermeil, avec diplôme.

La porte s'était ouverte sans bruit et M. Héloin était entré dans la cuisine.

— Cela, Charles, dit-il, est d'un bon cœur et je te félicite. Claudine, ajouta-t-il, vous mettez le couvert de l'enfant à notre table.

Charles parut tout saisi. Il roulait dans ses mains un de ces affreux petits bérets de laine dont le mode commençait à se répandre à cette époque. Ses cheveux bruns, humides encore de sueur, flottaient en arrière, découvrant un front large, une figure expressive dont la mate pâleur habituelle était empourprée par les reflets du foyer et plus encore peut-être par l'émotion que venait de faire naître en lui les paroles de M. Héloin. Il ne put trouver que cette réponse :

— Merci, monsieur.

(A suivre.)

Alexis MUENIER.

Dans un de nos prochains numéros, nous commencerons la publication en feuilleton de

## LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD DIDIER.

**CIBLE D. — Prix de l'Ecole de Tir de Saumur.**

Pour MM. les officiers de l'Ecole de cavalerie, de la garnison, ou domiciliés dans l'arrondissement de Saumur. Une médaille d'argent, avec diplôme.

**CIBLE E. — Prix de l'Ecole de Tir de Saumur.**

Pour les élèves-officiers et les sous-officiers de l'Ecole de cavalerie, de la garnison ou en permission ou congé dans l'arrondissement de Saumur. Une médaille de bronze, avec diplôme.

**CIBLE F. — Prix de l'Ecole de Tir de Saumur.**

Pour les brigadiers ou caporaux de l'Ecole de cavalerie et de la garnison ou en permission ou congé dans l'arrondissement de Saumur. Une épinglette en argent avec chaînette en argent, avec diplôme.

**CIBLE G. — Prix de la Société de l'Ecole de Tir de Saumur.**

Onze prix avec diplômes, pour les Sociétaires de l'Ecole de Tir de Saumur.

Le nombre de balles mises gratuitement à la disposition des tireurs des cibles D, E, F, sera de 4.

Deux diplômes seront alloués aux caporaux et soldats du 135<sup>e</sup> d'infanterie en garnison à Saumur, en outre de l'épinglette indiquée à la cible F. — Le minimum exigé est de 50 0/0.

Le tir commencera à 9 heures et sera clos à 11 heures du matin. Après la première séance, les prix seront attribués aux lauréats.

M. Mollard, major du 33<sup>e</sup> d'infanterie, a été désigné pour commander l'Ecole régionale de tir du camp du Ruchard, en remplacement de M. Lebel, promu lieutenant-colonel.

On lit dans le *Petit Courrier*, d'Angers :

« Nous apprenons que M. Joubert, sénateur de Maine-et-Loire, serait à toute extrémité. »

Il souffre depuis plusieurs mois d'un cancer à l'estomac, et, retiré dans sa propriété de Châteauneuf-sur-Sarthe, il ne peut plus prendre part aux travaux du Sénat. »

Trois missionnaires angevins sont en ce moment dans la province du Tonkin : les RR. PP. TESSIER, Alexis, de Bocé ; PINEAU, Louis, de la Tourlandry ; BON, Henri, de Montreuil-Bellay.

Les deux premiers ont quitté la France le 15 juillet 1866, le troisième le 16 février 1868. Un quatrième missionnaire, le R. P. PROVOST, est à Saïgon.

**BOURGUEIL. —** Mardi soir, vers 6 heures 1/2, un incendie s'est déclaré dans le grenier de la maison occupée par le sieur Guittier, jardinier, au lieu dit le Canal, commune de Bourgueil.

Cet incendie, dont les causes sont inconnues, a réduit en cendres la maison d'habitation nouvellement construite et une partie de la serre.

**TOURS.**

**Courses de Tours (1<sup>re</sup> journée.)** — Le champ de courses présente un aspect assez désolé sous la pluie battante. On marche avec peine dans la terre détrempée. Un ciel tout gris, avec de grandes déchirures lavées d'encre, rappelle celui de la *Rafale*, exposée par Yon au dernier Salon. Dans la tribune, des toilettes sombres.

Au moment de la première course, la pluie cesse.

La pluie recommence avant la seconde course.

Retour sous la pluie. Une vraie retraite de la Bérésina :

Il plouvait, on était vaincu par la tempête !

**LA LOI SUR LES PETITS OISEAUX.**

Au moment du passage et du départ des oiseaux migrateurs, rappelons que la loi interdit absolument, sous peine d'amende, la chasse des oiseaux utiles suivants : l'engoulevent, la fauvette, l'hirondelle de cheminée, l'hirondelle de fenêtre, la huppe, le loriot, le martinet, le rossignol de mursaille ou roussette, le rouge-gorge, le tercol, le bouvreuil, le coucou.

**État civil de la ville de Saumur**

Du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 1883.

**NAISSANCES.**

Le 2. — Georgette-Eugénie Bouchet, rue de Poitiers ; — Victor-Henri Dupré, rue du Port-Sigongne.

Le 3. — Germaine-Philomène Audru, rue du Petit-Pré ; — Georges-Louis Brisson, rue Saint-Nicolas.

Le 5. — Louis-Georges Bessonneau, rue Saint-Nicolas ; — Maurice-Henri Dutertre, rue Saint-Nicolas ; — Raymond Sprecher, rue de l'Abreuvoir ; — Casimir Béquéry, rue Saint-Nicolas ; — Edouard Baranger, rue de l'Abreuvoir.

Le 8. — Marie-Louise Pellemeu, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 10. — Juliette-Marie-Albertine Gueret, rue de Poitiers.

Le 11. — Louis-Eugène-Léon Jégu, rue du Portail-Louis.

Le 12. — Maria Tiroir, place de la Bilange ; — Gaston-Jules Coignard, rue de la Visitation ; — Maria-Thérèse-Madeleine Montel, rue Haute-Saint-Pierre.

Le 13. — Madeleine Deschamps, rue des Boires.

Le 17. — Eugénie Goblet, rue Nationale ; — Léon Rouiller, rue de la Visitation ; — Adrien-Théodore Guyader, rue des Capucins.

Le 18. — Raymond-Gustave-Claude Jacquemin, rue Saint-Nicolas.

Le 20. — Louise Baron, île du Saula.

Le 21. — Armand Briot, rue de la Visitation ; — Angèle-Eugénie Dovalle, rue de la Visitation.

Le 22. — Yvonne Combier, rue Saint-Nicolas ; — Germaine-Augustine Vasse, rue de Fenet.

Le 26. — Georgette Billoteau, rue Saint-Nicolas ; — Eugénie-Marie Saulais, rue de la Visitation.

Le 27. — Constance Cocuau, rue de Fenet.

**MARIAGES.**

Le 3. — Eugène-Auguste Tuffeau, cocher, de Beaufort, a épousé Emilie-Virginie Lebrun, cuisinière, de Saumur.

Le 13. — Adolphe-Joseph-Marie-Alexandre Cozanet, quincaillier (veuf), de Bourgueil, a épousé Marie-Prudence Félix, sans profession, de Saumur.

Le 25. — Gaston-Louis Renard, représentant de commerce, a épousé Delphine-Désirée Giraudet, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 27. — Henri-François Espinasse, garçon limonadier, d'Angers, a épousé Marguerite-Marie-Léontine Ménochet, brunisseuse, de Saumur.

**DÉCÈS.**

Le 4<sup>er</sup>. — Auguste Desbois, mécanicien, 21 ans, rue de la Basse-Ile.

Le 3. — Eugénie-Marie-Louise Lambert, 1 an, rue du Pressoir-Saint-Antoine ; — Jeanne Caillé, sans profession, 54 ans, épouse Paul Pasquier, au Petit-Puy ; — Joseph Guibert, journalier, 67 ans, rue de Fenet.

Le 4. — Théodore-Abel Marie, employé d'administration, 43 ans, à l'Hospice.

Le 6. — Marie-Jeanne Robin, sans profession, 66 ans, épouse Pierre Jouan, rue de Fontevault.

Le 7. — Emile Dauzon, 1 mois, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 10. — Casimir Béquéry, 8 jours, rue Saint-Nicolas.

Le 11. — Victor Ithamar, 5 mois, rue de la Visitation ; — René-Marie-François Razet, 5 mois, quai du Marronnier.

Le 12. — Marie-Françoise Richard, 6 ans, rue de Fenet ; — Georgette-Eugénie Bouchet, 8 jours, rue de Poitiers.

Le 13. — Adrienne Leroy, 40 ans, rue Saint-Jean.

Le 15. — Euprosine Papin, journalière, 65 ans, veuve Pierre Cassegrain, à l'Hospice ; — Henri-Louis Fresneau, 10 mois, rue des Bouchers ; — Henriette-Anna Fourneau, sans profession, 49 ans, rue du Portail-Louis.

Le 16. — Louise Malard, sans profession, 42 ans, épouse Pierre Piochon, à l'Hospice.

Le 17. — Berthe Eugène, chapeletière, 37 ans, épouse Jean-Charles Fayot, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 19. — Pauline-Hortense Grégorum, chapeletière, 35 ans, épouse Alexandre Ganoux, rue de Fenet.

Le 20. — François Perroteau, propriétaire, 70 ans, rue Dacier.

Le 21. — Marie Péridy, couturière, 32 ans, épouse Alexandre Mauboussin, rue de la Visitation.

Le 22. — Louis Leffet, propriétaire, 65 ans, rue de la Maréchalerie ; — Léon Septfond, poète moraliste, 44 ans, à l'Hospice.

Le 23. — Charles Cartier, 20 mois, rue Chanzy.

Le 24. — Marthe Boutarel, 2 mois, place Saint-Michel ; — Madeleine Brisset, domestique, 58 ans, rue Fardeau.

Le 25. — Jeanne Augereau, sans profession, 84 ans, veuve Lezin Pineau, rue du Pressoir-Saint-Antoine ; — Charlotte-Emilie Robastin, 1 mois, rue Saint-Nicolas ; — Virginie Héroult, journalière, 76 ans, veuve Jacques Bourgery, rue de la Croix-Verte.

Le 26. — Louis-Emile-Eugène Madère, cavalier de manège, 31 ans, rue Chanzy ; — Elisabeth Belleville, journalière, 59 ans, veuve Alexis Phion, à l'Hospice ; — Jean-Claude Bignon, négociant, 55 ans, rue d'Orléans.

Le 27. — Pierre Ratouis, sans profession, 70 ans, à l'Hospice.

Le 29. — Françoise-Marie Legard, sans profession, 79 ans, veuve René Grégoire, à l'Hospice.

Le 30. — Marguerite Riéninger, sans profession, 40 ans, épouse Jean Lacanal, rue du Pavillon.

**Variétés.**

**L'ÉDUCATION DES FILLES**

DIALOGUE

**LA VEILLE DU MARIAGE**

ADOLPHE a signé son contrat. VIRGINIE aussi. Après cette solennité, les vieux parents et le notaire se sont installés autour d'une table de boston. Les deux fiancés se sont évaporés dans un boudoir voisin.

VIRGINIE. — Où me conduisez-vous, monsieur Adolphe ?

ADOLPHE. — Pendant qu'on nous oublie, je vous mène dans ce salon pour vous dire combien je suis heureux de vous épouser, vous si charmante, si spirituelle, vous la perle du lycée Fénélon.

VIRGINIE. — Oh ! que voilà des compliments pour une pauvre lauréate, qui a eu un prix de rhétorique et un accessit de géométrie !

ADOLPHE. — Telle que vous êtes, je vous aime, je vous chéris.

VIRGINIE. — Oh ! que vous êtes anaphorique, mon ami, et surtout épanaleptique.

ADOLPHE. — Pardon !

VIRGINIE. — Je veux dire que vous vous répétez. C'est le propre des amoureux d'abuser des figures gorgiques dès la protasse et l'exorde.

ADOLPHE. — Je vous aime, vous dis-je, précisément parce que vous êtes parfaite et accomplie.

VIRGINIE. — Si je ne vous connaissais pas, je croirais chez vous à une tendance vers l'astéisme et l'éthopée.

ADOLPHE, un peu décontenancé. — Ah ! tenez...

VIRGINIE. — Pourquoi cette aposiopèse ?

ADOLPHE. — Aposiopèse ?

VIRGINIE. — Cette réticence ?

ADOLPHE. — Je l'aime mieux. Je vous avouerai que, dans votre bouche, ces mots me troublent, me déconcertent.

VIRGINIE. — De votre côté, vous parlez une langue empreinte de schémalisme, tandis que la vraie langue, même en galanterie, doit être discursive et synthétique, laissez-moi vous le dire franchement et sans métabase.

ADOLPHE. — Enfin, vous ne doutez pas de mon amour ?

VIRGINIE. — Je vous passe cet épitrope, mais de grâce moins de métaphore et un peu plus de lilote dans la prosopographie que vous consacrez à ma modeste entité.

ADOLPHE. — Que voulez-vous, les hommes aiment les femmes ; je suis homme, donc je vous aime.

VIRGINIE. — Votre syllogisme, parfait dans ses prémisses, pêche par sa conclusion.

ADOLPHE. — Ah ! tenez, vous êtes un ange cruel.

VIRGINIE. — J'aime cette catachrèse, mais encore une fois je suis pratique et la synecdoche me plaît infiniment mieux.

ADOLPHE (très-troublé). — Voulez-vous continuer cette conversation dans le jardin ?

VIRGINIE. — Soit. (Ils vont dans le jardin.)

Tenez, voici un parallélogramme de verdure enveloppé de pétales euphorbiacées qui est charmant. Asseyons-nous au pied de ces marifamboucs évenymoides. Voulez-vous ?

ADOLPHE. — Bien volontiers... Ah ! ici, je suis heureux ; mon cœur se remplit de joie ; il me semble qu'il contient le monde.

VIRGINIE. — Le cœur cube des sentiments et non une matérialité comme le monde. C'est du spinosisme pur ce que vous dites là.

ADOLPHE. — Quand je songe que vous serez ma femme, moi votre mari. Quel sera notre destin ?

VIRGINIE. — C'est l'*x* que vous cherchez là, étant donné votre équation. Comme vous, j'attendrai le coefficient.

ADOLPHE (qui s'est décidé à ne suivre que ses propres pensées). — Devant cette nature, en face de ce ciel constellé ! admirez avec moi ces astres qui nous envoient leur pure lumière. Tenez, là-haut, voyez cette étoile...

VIRGINIE. — C'est Allioth, qui est voisine de la Polaire. Nous arrivons à leur moment cosmique, et si nous demeurons encore quelques minutes, l'occultation va se produire.

ADOLPHE, résigné. — Et là, ces milliers d'étoiles ?

VIRGINIE. — C'est la Galaxie. Admirez à votre tour la syzygie de ces astres.

ADOLPHE, à bout. — Et la lune... Voyez-vous la lune ?

VIRGINIE. — Elle est à son zénith ; dans quinze jours, elle sera au nadir, à moins d'évections dans les mouvements de ce satellite....

ADOLPHE. — Ah ! que je suis un homme heureux ! (Ils rient.)

(Figaro.) Albert MILLAUD.

**GRAND SALON DE L'HOTEL DE LA PAIX**

JEUDI 4 Octobre, à 8 heures 1/2 du soir,

**GRAND CONCERT**

Donné par

**ERNEST NATHAN**

VIOLONCELLISTE

AVEC LE CONCOURS DE :

M<sup>lle</sup> Gabrielle DE BIENVILLE

Pour la partie vocale,

Et M<sup>me</sup> MERCIER-FISCHER et M<sup>lle</sup> BERSOULLÉ

**PREMIÈRE PARTIE.**

1. Fragment du 1<sup>er</sup> Concerto... GOLTERMANN.

Exécuté par E. NATHAN.

2. Air de *Robin des Bois*... WEBER.

Chanté par M<sup>lle</sup> Gabrielle DE BIENVILLE.

3. Quator de *Rigoletto*... E. PRUDENT.

Exécuté par M<sup>lle</sup> Yvonne BERSOULLÉ.

4. *Faust*, fantaisie... E. NATHAN.

Exécuté par l'auteur.

5. La *Stradella*, chantée par M<sup>lle</sup> Gabrielle DE BIENVILLE, avec accompagnement de violoncelle par E. NATHAN.

**DEUXIÈME PARTIE.**

1. { A. Air de Ballet... MASSENET.

B. Chasse au papillon... KETTER.

Exécutés par M<sup>lle</sup> Yvonne BERSOULLÉ.

2. { A. *Io l'améro*, mélodie... B. NATHAN.

B. Polonaise... B. NATHAN.

Exécutées par l'auteur.

3. Romance composée et chantée par M<sup>lle</sup> Gabrielle DE BIENVILLE.

4. *Rapsodie Carnaval*... ITALIENDR.

Exécutée par E. NATHAN.

5. Air des *Noces de Figaro*... MOZART.

Chanté par M<sup>lle</sup> Gabrielle DE BIENVILLE.

Le Piano sera tenu par M<sup>me</sup> MERCIER-FISCHER.

**BOURSE DE PARIS**

DU 3 OCTOBRE 1883.

|                                    |        |
|------------------------------------|--------|
| Rente 3 0/0.                       | 77 60  |
| Rente 3 0/0 amortissable.          | 79 60  |
| Rente 4 1/2.                       | 106 90 |
| Rente 4 1/2 (nouveau).             | 107 55 |
| Obligations du Trésor (anciennes). | 505    |

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant,

| Ligne d'Orléans (Service d'Été) |            | Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 9 juillet 1883) |            |              |             |             |            |                           |             |             |            |              |             |               |
|---------------------------------|------------|--|------------|--------------|-------------|-------------|------------|---------------------------|-------------|-------------|------------|--------------|-------------|---------------|
| DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.  |            | SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY  |            |              |             |             |            | MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR |             |             |            |              |             |               |
| Heures                          | Minutes    | Omn. matin.  | Omn. soir. | Mixte matin. | Mixte soir. | Omn. matin. | Omn. soir. | Mixte matin.              | Mixte soir. | Omn. matin. | Omn. soir. | Mixte matin. | Mixte soir. | Direct. soir. |
| 3 heures                        | 8 minutes  |  |            |              |             |             |            |                           |             |             |            |              |             |               |
| 6                               | 45         |  |            |              |             |             |            |                           |             |             |            |              |             |               |
| 8                               | 56         |  |            |              |             |             |            |                           |             |             |            |              |             |               |
| 1                               | 25         |  |            |              |             |             |            |                           |             |             |            |              |             |               |
| 3                               | 32         |  |            |              |             |             |            |                           |             |             |            |              |             |               |
| 7                               | 15         |  |            |              |             |             |            |                           |             |             |            |              |             |               |
| 10                              | 36         |  |            |              |             |             |            |                           |             |             |            |              |             |               |
| DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.   |            | SAUMUR - NIORT   |            |              |             |             |            | NIORT - SAUMUR            |             |             |            |              |             |               |
| 3 heures                        | 26 minutes |  |            |              |             |             |            |                           |             |             |            |              |             |               |
| 8                               | 21         |  |            |              |             |             |            |                           |             |             |            |              |             |               |
| 9                               | 37         |  |            |              |             |             |            |                           |             |             |            |              |             |               |
| 12                              | 48         |  |            |              |             |             |            |                           |             |             |            |              |             |               |
| 4                               | 44         |  |            |              |             |             |            |                           |             |             |            |              |             |               |
| 10                              | 34         |  |            |              |             |             |            |                           |             |             |            |              |             |               |

Etudes de M<sup>e</sup> LECOY, avoué-licencié à Saumur, rue Dacier, n° 28.  
Et de M<sup>e</sup> DOUSSAIN, notaire à Doué-la-Fontaine.

**A VENDRE**

En six lots,

Par suite de conversion de saisie immobilière,

A la Mairie des Verchers, par le ministère de M<sup>e</sup> DOUSSAIN, notaire à Doué, commis à cet effet,

DIVERS

**IMMEUBLES**

Consistant en :

**UNE MAISON**

ET SES DÉPENDANCES

En Cour, Jardin, Issues, Terres, Vignes et Luzerne,

Situés communes des Verchers et de Neuil-sous-Passavant,

Appartenant au sieur Pierre MORIN, forgeron à Ligné-Godard, commune des Verchers.

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche vingt et un octobre mil huit cent quatre-vingt-trois, à la Mairie de la commune des Verchers, à une heure de l'après-midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, qu'en vertu d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de Saumur le trente août mil huit cent quatre-vingt-trois, enregistré, prononçant la conversion en vente aux enchères de la saisie immobilière pratiquée par M. Joachim Boussion-Renaud, propriétaire, demeurant à Ambillou, sur le sieur Pierre Moirin, forgeron, demeurant à Ligné-Godard, commune des Verchers, des immeubles ci-après désignés; ladite saisie faite par procès-verbal de Bourasseau, huissier à Doué, en date du dix-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-trois, visé, enregistré, dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques de Saumur, le quatre août mil huit cent quatre-vingt-trois, volume 35, n° 6 et 7;

Et aux requêtes, poursuites et diligences de M. Joachim Boussion-Renaud, créancier saisissant, demeurant commune d'Ambillou,

Ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Henry Lecoq, licencié en droit, exerçant près le Tribunal civil de Saumur, y demeurant rue Dacier, n° 28;

Il sera, le dimanche vingt et un octobre mil huit cent quatre-vingt-trois, à une heure de l'après-midi, en présence dudit sieur Moirin, ou lui dûment appelé,

Ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Vincent Le Ray, exerçant près le Tribunal civil de Saumur, y demeurant rue du Marché-Noir, n° 12,

Procédé, à la Mairie de la commune des Verchers, et par le ministère de M<sup>e</sup> DOUSSAIN, notaire à Doué, commis à cet effet par le jugement du trente août mil huit cent quatre-vingt-trois, à la vente aux enchères publiques, en six lots, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'extinction des feux et après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi, des immeubles ci-après-désignés.

**DÉSIGNATION.**

§ 1<sup>er</sup>.

Commune des Verchers.

1<sup>er</sup> Lot.

Une maison, située à Ligné-Godard, comprenant une boutique de forgeron, chambre basse à cheminée, cellier à côté, grenier au-dessus du cellier et de la chambre, couvert en tuiles, cour devant, jardin à côté de la cour, issues, contenant environ quatre ares quarante centiares. Le tout se tenant, joignant au levant Boussion, au midi un chemin, au levant et au couchant Boussion.

Sur la mise à prix de quatre cents francs, ci..... 400

2<sup>e</sup> Lot.

Environ quatre ares quarante centiares de terre labourée et vigne, à la Casse-à-Drouet, joignant au levant Chouteau, au couchant Gautier et au midi un chemin.

Sur la mise à prix de cent francs, ci..... 100

3<sup>e</sup> Lot.

Au canton des Gripes, environ deux ares vingt centiares de vigne, joignant d'un côté veuve Dittière et au midi le chemin de Beauvais aux Verchers.

Sur la mise à prix de vingt francs, ci..... 20

§ II.

Commune de Neuil-sous-Passavant.

4<sup>e</sup> Lot.

Environ deux ares vingt centiares de vigne, au canton de la Cartière dit les Carries, joignant au couchant Moutreau, au midi Renard, au levant Renard et au nord un chemin.

Sur la mise à prix de cinquante francs, ci..... 50

5<sup>e</sup> Lot.

Environ vingt-un ares dix centiares de terre en luzerne, situés au canton de la Basse-Grole, joignant au midi Dittière, André, et au nord Peltier.

Sur la mise à prix de deux cents francs, ci..... 200

6<sup>e</sup> ET DERNIER LOT,

Composé de :

1<sup>er</sup>. Huit ares environ de vigne, au Clos-Paillé, joignant au nord Tellier, au midi Girard et veuve Dittière;

2<sup>e</sup>. Bovin six ares quatre-vingts centiares de vigne, au même lieu, joignant au midi Landais, au nord Charles Renard et autres;

3<sup>e</sup>. Environ un are soixante-dix centiares de vigne, au même lieu du Clos-Paillé, joignant au midi Auger, et au nord Mailreau.

Sur la mise à prix de cent cinquante francs, ci..... 150

Total des mises à prix: neuf cent vingt francs, ci..... 920

Fait et rédigé le présent extrait par l'avoué poursuivant la vente, soussigné.

Saumur, le premier octobre mil huit cent quatre-vingt-trois.

LECOY.

S'adresser, pour les renseignements :

4<sup>e</sup> A M<sup>e</sup> Henry LECOY, avoué-poursuivant, à Saumur, rue Dacier, n° 28;

2<sup>e</sup> A M<sup>e</sup> V. LE RAY, avoué à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12;

3<sup>e</sup> A M<sup>e</sup> DOUSSAIN, notaire à Doué, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Enregistré à Saumur, le octobre mil huit cent quatre-vingt-trois, folio case. Regu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé: L. PALUSTRE.

Étude de M<sup>e</sup> Ch. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE**

Aux enchères publiques,

Le mardi 9 octobre 1883, à 1 heure après midi

A Saumur, quai de la Marine, au domicile de M. Arthur MORICET.

Il sera vendu :

Nombreux et beaux ustensiles de cuisine en cuivre, vaisselle, cuvier à lessive avec support;

Bois de lit, buffet Louis XVI, chiffonnier, armoires, tables de nuit, tables à ouvrage et de toilette, chaises, causeuses, glaces, pendules, rideaux, tapis, tableaux, gravures anciennes, statuettes;

Sommiers, matelas, couvertures, édretons, traversins, oreillers, et grande quantité de beau linge;

Porte-bridés nickelés, mors de toute espèce, selles, brides, épées, sabre et fleurets;

Magnifique machine à boucher, registre, pipes, tonnes, futailles, marques à bouchons et ustensiles de caves;

Grand coffre-fort, presse à copier, et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus dix pour cent.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION.

(619)

**A VENDRE**

Une VOITURE à quatre roues toute neuve et une CHARRETTE anglaise.

S'adresser à M. CAVELLIER, rue Beaurepaire, 17. (610)

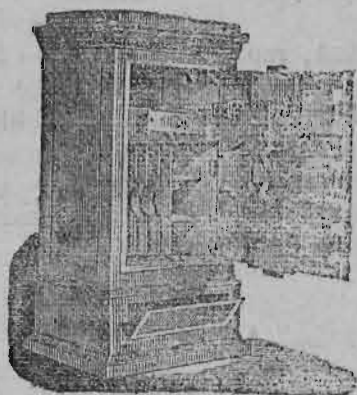
Manufacture de Pianos et Orgues  
12 Médailles d'honneur.

**LÉPICIER**

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur.

Adresser les demandes au bureau du journal.



Pour cause de cessation de commerce et fin de bail.

**LIQUIDATION**

D'une grande quantité de

PORCELAINES, CRISTAUX, VERRERIES, BOUTEILLES, POTERIE

Place des Halles, à Angers.

RABAIS CONSIDÉRABLE.

On pourrait traiter par lots importants. Voir le détail sur les affiches.

Renseignements chez MM. GUIHAL et BOURJEU, 13, rue Lenepveu, Angers. (620)

**CHEVAUX D'ATTelage**

Choix de 40 beaux chevaux de Hollande et de Normandie, pour attelage.

S'adresser à M. RAIMBAULT, maréchal, rue de la Fidélité. (616)

A vendre VIN ROUGE de la récolte 1882.

S'adresser à M. BAZILLE, commune de Rou-Marson. (587)

**A CÉDER**

POUR CAUSE DE DÉCÈS,

**L'HOTEL DE L'ESPÉRANCE**

Sis à Saumur, rue de la Petite-Bilange.

Bonne clientèle.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve LEFFET-COTON. (573)

**A CÉDER**

**UNE MAISON DE GROS**

Située à Saumur et en pleine prospérité, n'ayant aucun concurrent à 15 lieues environ.

Le vendeur pourra rester attaché à la maison aussi longtemps que l'acquéreur le désirera pour la mise au courant des affaires.

S'adresser au bureau du journal.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS  
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1876.

**LA VELOUTINE**

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth  
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU  
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.  
PARIS — CB. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**SÉCURITÉ CONTRE LE VOL ET L'INCENDIE**  
Coffres-Forts Incombustibles

Système BAUCHE, breveté S. G. D. G.

Diplôme d'honneur, 20 Médailles d'Or et d'Argent aux Expositions.  
G. et H. BAUCHE, fournisseurs du Ministère des Finances, de la Guerre, de la Marine, des Compagnies de Chemins de fer et des grandes administrations financières.  
Plus de CENT COFFRES-FORTS restés dans des incendies violents ont rendu intacts les papiers précieux, valeurs, livres de commerce, etc., qu'ils contenaient. NOMBREUX CERTIFICATS.

PRIX DE 22 à 2,000 FRANCS

Manufacture à Reims, rue Boulard, 18 et 20

Sur demande, envoi franco du Tarif-Album.

En vente chez M. BRARD, quincaillier, place de la Bilange, SAUMUR.